

## **CAMPING MUNICIPAL "LAC ET MONTAGNES"**

69 route des Hottes  
74440 VERCHAIX

Tél: 09 66 88 10 12

mail: [campingdeverchaix@orange.fr](mailto:campingdeverchaix@orange.fr)



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

### **Location d'emplacement "tourisme" par des particuliers**

#### **COORDONNEES DU PRESTATAIRE**

- Camping municipal "Lac et Montagnes"
- 69 route des Hottes - 74440 VERCHAIX
- Tél: 09 66 88 10 12 / 06 79 57 69 59
- mail: [campingdeverchaix@orange.fr](mailto:campingdeverchaix@orange.fr) – <https://mairie-verchaix.fr>

#### **DEFINITIONS**

**LOCATION** : Achat des Services.

**SERVICES** : location emplacement nu "tourisme".

**HEBERGEMENT** : Tente, caravane.

#### **ARTICLE PREMIER – CHAMP D'APPLICATION**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'emplacement nu sur le terrain de camping municipal "Lac et Montagnes", aux clients non professionnels, par téléphone, courrier postal ou électronique (courriels). Elles ne s'appliquent pas aux locations d'emplacement destinées à l'accueil de résidences mobiles de loisirs (mobil-home) qui font l'objet d'un contrat "loisir".

Les caractéristiques principales des Services sont présentées sur le site internet de la Mairie <https://mairie-verchaix.fr> ou sur support écrit -papier ou électronique en cas de réservation par un moyen autre qu'une commande à distance.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un Service sont de la seule responsabilité du Client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au Client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le Prestataire à la date de passation de la Commande par le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées.

#### **ARTICLE 2 – RESERVATIONS**

Les réservations peuvent se faire par téléphone au 09 66 88 10 12 ou au 06 79 57 69 59 ou par courriel à l'adresse [campingdeverchaix@orange.fr](mailto:campingdeverchaix@orange.fr).

Les réservations ne font pas l'objet d'acompte.

#### **ARTICLE 3 – TARIFS**

Les Services proposés par le Prestataire sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site internet <https://mairie-verchaix.fr> lors de la passation de la commande par le Client. Les prix sont exprimés en Euros.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet <https://mairie-verchaix.fr>. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et le Prestataire n'est plus tenu par les prix.

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au moment du paiement.

## **TAXE DE SÉJOUR**

La taxe de séjour, collectée pour le compte de la commune, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne et par jour. Elle est à acquitter lors du paiement du Service et figure distinctement sur la facture.

## **ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le paiement s'effectue avant le début du séjour. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

## **ARTICLE 5 – FOURNITURE DES PRESTATIONS**

### **5.1. MISE A DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS**

Le montant du séjour devra être intégralement réglé le jour de l'arrivée.

Les emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

Les emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de X € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état immédiate aux frais du locataire. L'état inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location.

### **5.2. CAUTION POUR BADGE D'ACCES**

Une caution de 130 € sera demandée pour la délivrance du badge d'accès. Celle-ci devra être rendue lors de la remise du badge. En cas de non-restitution du badge, la caution sera encaissée.

## **ARTICLE 6 – INTERRUPTION DU SEJOUR PAR LE CLIENT**

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

## **ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU CLIENT**

### **7.1. ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE**

Le Client hébergé sur un emplacement ou dans un hébergement doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Une attestation d'assurance pourra être demandée au Client avant le début de la prestation.

### **7.2. ANIMAUX**

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leurs maîtres et moyennant les tarifs en vigueur.

### **7.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil. Le Client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

## **ARTICLE 8 – PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Le contenu du site internet <https://mairie-verchaix.fr> est la propriété du Prestataire et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, études, dessins, modèles, prototypes, etc., réalisés (même à la

demande du Client) en vue de la fourniture des Services au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Il en va de même des noms, logos ou plus largement toute représentation graphique ou texte appartenant au Prestataire ou utilisé et diffusé par lui.

#### **ARTICLE 9 – DROIT APPLICABLE – LANGUE**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### **ARTICLE 10 – LITIGES**

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Prestataire et le Client seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Il peut notamment avoir recours gratuitement au Médiateur de la Consommation: <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>

#### **ARTICLE 11 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT**

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L111-7 du code de la consommation, outre les informations requises en application de l'arrêté du 22 octobre 2008 relatif à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs en hôtellerie de plein air et en particulier :

- les caractéristiques essentielles des Services, compte tenu du support de communication utilisé et des Services concernés ;
- le prix des Services et des frais annexes ;
- les informations relatives à l'identité du Prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ; les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige ;
- les informations relatives aux modalités de résiliation et autres conditions